



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

CADRE FINANCIER D'AGGLOMÉRATION 2022 LES VILLES LIÉES DÉNONCENT LES AUGMENTATIONS ABUSIVES

Montréal-Ouest, le 22 décembre 2021 – L'Association des municipalités de banlieue (AMB), qui représente les Villes liées de l'agglomération de Montréal, dénonce vigoureusement les augmentations du cadre financier 2022 déposé aujourd'hui par l'Administration municipale de Montréal.

« Les augmentations dévoilées dans le cadre financier sont abusives et démontrent à quel point l'Administration municipale de Montréal est déconnectée de la réalité financière des villes de banlieue. L'effort demandé aux citoyens est colossal, alors qu'ils paient déjà 56% de plus que ceux de la Ville de Montréal et ce, malgré le fait qu'ils reçoivent moins de services. L'Administration municipale de Montréal creuse le fossé qui crée deux classes de citoyens dans l'agglomération. Cette injustice n'est plus tolérable », a déclaré Beny Masella, président de l'AMB et maire de Montréal-Ouest.

Pour une portion importante des ménages des Villes liées, la contribution supplémentaire payée à la Ville de Montréal pour les services représente en moyenne 710\$ / personne. Le parc immobilier des villes liées étant constitué à 30% d'unités locatives, l'AMB craint un impact supplémentaire majeur sur les épaules d'un nombre important de familles. Pour plusieurs, les pressions budgétaires sont déjà insoutenables.

Pourtant, cette augmentation substantielle moyenne de 10.9% survient alors que l'Administration municipale de Montréal a reçu, en 2020, une aide importante de Québec pour combler le déficit provoqué par la crise sanitaire. Ces augmentations budgétaires systémiques entraînent donc une réflexion de la part des maires et mairesses des Villes liées, qui considèrent que Montréal doit fournir un effort accru pour contenir ses dépenses et assurer une saine gestion de son budget.

Ils constatent entre autres que bon an mal an, sous la gouverne de la mairesse Valérie Plante ou depuis son arrivée, l'Administration municipale surestime de manière exagérée ses revenus d'amendes et pénalités et que la Ville de Montréal compte 1 345 postes de plus (année/personne). Ce nombre impressionnant de nouveaux employés représente la somme astronomique de 286M\$ dont la facture est évidemment reléguée aux payeurs de taxes.

Aussi, contrairement à ce que prétend l'Administration municipale dans son cadre financier, les quotes-parts d'agglomération n'augmentent pas seulement de 2,5%, mais bien de 3,3%. Dans son calcul, l'Administration municipale omet de tenir compte des déficits antérieurs. Lorsqu'on compare les pommes avec des pommes (budget d'exploitation), la hausse apparaît beaucoup plus élevée que le taux d'inflation de 2,6% projeté pour 2022 par le Conference Board du Canada.

Dans ce cadre, l'AMB souligne que les maires des Villes de l'île de Montréal refusent de signer un chèque en blanc à l'Administration municipale de Montréal. Pour préparer convenablement leurs budgets respectifs, ils ont besoin de connaître la part non-récurrente du déficit de 211M\$ en 2020 (effet covid direct et indirect) et celle qui est le résultat d'un déficit structurel. Cette information essentielle est nécessaire pour établir avec plus de prévisibilité la hausse de la taxation pour pallier aux quotes-parts d'agglomération de cette année et des années à venir.

Pour M. Masella, « Le principe d'équité qui devrait minimalement guider la Ville de Montréal est inexistant. L'iniquité fiscale est toujours présente et l'Administration municipale de Montréal, tout comme la mairesse Plante, ne pose aucun geste véritable pour établir une base plus respectueuse des payeurs de taxes sur l'ensemble du territoire. Il est anormal qu'en 2022 l'écart dans l'offre des services continue de s'agrandir. Les citoyens des Villes liées paient toujours plus pour moins de policiers sur le territoire et une offre de transport collectif qui est loin de l'offre à Montréal ».

L'AMB rappelle que les villes liées ont à nouveau été exclues dans la préparation de l'exercice budgétaire 2022 et que le processus en place actuellement est désuet. Il ne permet pas d'assurer un calcul juste et équitable des quotes-parts pour la répartition des dépenses d'agglomération.

« Le processus actuel de calcul de la quote-part est non démocratique et perpétue les injustices à l'endroit de nos citoyens. La démocratie est le fondement sur lequel repose la confiance envers les institutions gouvernementales. Les maires et mairesses des Villes liées ont été élu(e)s démocratiquement par leurs citoyens pour les représenter, conformément aux modèles reconnus dans notre société. En ce sens, les autres paliers de gouvernement doivent les reconnaître et les inviter à prendre part à toute décision qui les affecte », a conclu M. Masella.

À propos de l'Association des municipalités de banlieue

L'Association des municipalités de banlieue (AMB) est une association regroupant les quinze villes liées de l'agglomération de Montréal, chacune autonome dans sa gestion municipale et sa prise de parole. Elles comptent ensemble quelque 250 000 citoyens. Ces municipalités sont Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, L'Île-Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

-30-

Source : Association des municipalités de banlieue (AMB)

Renseignements et demandes d'entrevues :

Éric Duguay
Responsable des relations publiques
514-377-1980 | e.duguay@seize03.ca